

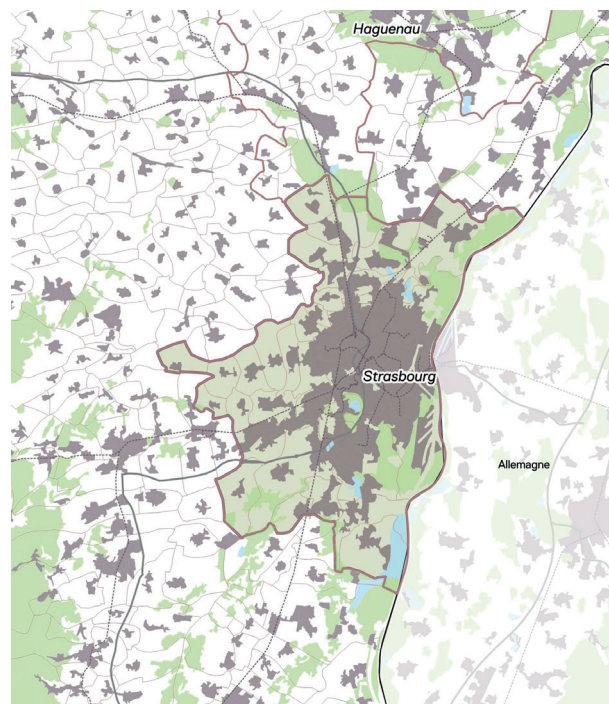
Eurométropole de Strasbourg

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 31 décembre 1966 : création de la Communauté urbaine de Strasbourg
- 1^{er} janvier 2015 : création l'Eurométropole de Strasbourg
- Président Robert HERRMANN depuis le 11 avril 2014 et président de l'Eurométropole depuis le 1^{er} janvier 2015. (Précédent : Jacques BIGOT (2008-2014))

	Population (2013)	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville centre Strasbourg	275 718	1	78
Eurométropole de Strasbourg (avec 33 communes)	482 384	33	339
Aire urbaine	768 868	267	2 198
SCOTERS	608 928	141	1 098



ADEUS

0 5 10 km
Sources : IGN Geofla 2016 ;
Réalisation : ADEUS, mars 2017

Périmètres

limite d'agglomération
commune
autoroute
voies ferrées

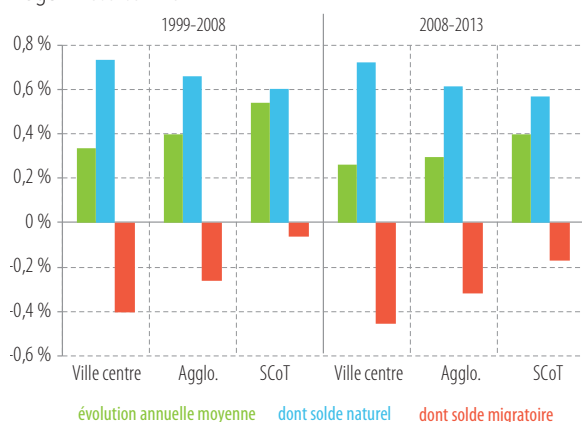
COMPÉTENCES DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

- **Développement et aménagement économique, social et culturel** (dont zones d'activités et insertion économique, soutien aux établissements d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, promotion du tourisme).
- **Aménagement de l'espace** métropolitain (Plan Local d'Urbanisme et réserves foncières ; réseaux de télécommunications et l'aménagement numérique ; voirie et les parcs de stationnement ; mobilité).
- **Politique locale de l'habitat Politique de la ville.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie** (dont gestion des déchets ménagers, transition énergétique et plan climat-énergie territorial, concessions de gaz et d'électricité, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores).

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

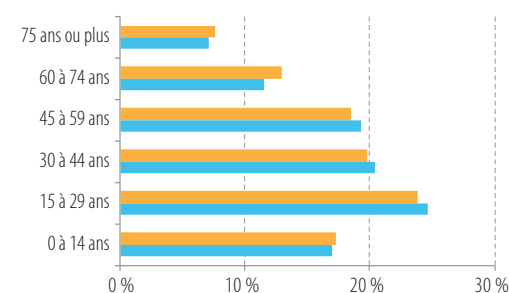
Une population en croissance malgré un solde migratoire négatif. *source : INSEE*



Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013.

Une part des jeunes et jeunes actifs encore très importante malgré une tendance au vieillissement.

source : INSEE

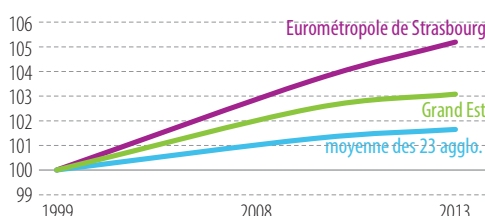


De 1999 à 2013, la croissance démographique de l'Eurométropole de Strasbourg est de 0,37 % par an en moyenne avec un léger ralentissement sur la dernière période 2008-2013 (+0,30 %/an). Cela représente 23 755 habitants en plus entre 1999 et 2013 (+47 566 pour les 23 agglomérations ; +165 504 pour le Grand Est). La croissance est nettement supérieure à la moyenne des 22 autres agglomérations du Grand Est (+0,30 % par an contre +0,07 % entre 2008 et 2013). L'aire urbaine avec 267 communes et 768 447 habitants en 2013 possède un taux de croissance légèrement supérieur avec 0,4 % identique à celle du SCoT. Dans le contexte français, c'est une croissance plutôt modérée (9^e taux de croissance sur les 15 premières aires urbaines françaises entre 2008 et 2013) alors que dans le Grand Est, ce taux figure parmi les plus élevés (3^e taux de croissance sur les 20 premières aires urbaines entre 2007 et 2012 - source INSEE, Analyse, septembre 2015).

Le solde naturel constitue le moteur de cette croissance, même lorsqu'on élargit le périmètre à celui du SCoT. La ville centre accuse un déficit migratoire important auquel répondent les politiques récentes de l'habitat (l'ambition démographique étant d'accueillir 50 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030, l'Eurométropole de Strasbourg doit produire annuellement environ 3 000 logements - PLU métropolitain, approuvé en décembre 2016).

La structure démographique par tranche d'âge fait ressortir une part élevée des jeunes. La tranche 15-29 ans atteint 25 % contre 21 % pour les autres agglomérations du Grand Est. C'est d'ailleurs dans cette seule tranche d'âge plus particulièrement chez les 18-24 ans que le solde migratoire est, très nettement, positif.

Évolution comparée de la population - *source : INSEE*



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	Eurométropole de Strasbourg	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	25 989 €	+14,8 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	52 %	+9 points	55 %

source : DGI

	Eurométropole de Strasbourg	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	10,6 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,44	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu moyen dans l'Eurométropole est proche de la moyenne des 23 agglomérations avec une part de ménages non imposable légèrement inférieure. Cependant, les écarts entre revenus sont élevés et se sont creusés. Pour un revenu médian passé entre 2001 et 2011, 15 937 à 19 064 en 2011 (+ 20 %), le rapport entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres est passé de 6 à 8 sur la même période (PLU métropolitain, décembre 2016). La part de la population couverte par le RSA est supérieure à la moyenne des 23 agglomérations.

L'indice de développement humain, IDH4 est basé sur la somme de trois indicateurs de santé, d'éducation et de revenus dont les valeurs vont de 0 à 1. Plus les niveaux de revenus, d'éducation et de santé sont élevés, plus l'on se rapproche de 1. Avec un indice de 0,44 l'Eurométropole de Strasbourg se situe juste au-dessous de la moyenne des intercommunalités du Grand Est. Mais les disparités sont importantes avec les territoires situés dans l'aire urbaine de Strasbourg hors Métropole (0,6 pour le Kochersberg ; 0,6 pour la Communauté de Communes (CC) de Rosheim, 0,56 pour Erstein), en raison principalement des disparités de revenus.

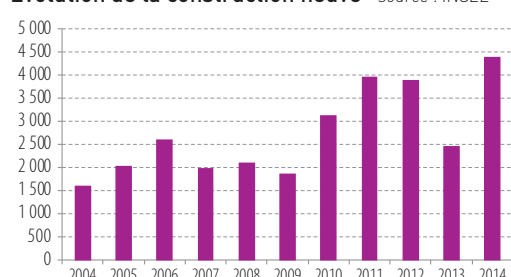
HABITAT ET CONSTRUCTION

Une dynamique de la construction en hausse récente

Construction neuve - sources : INSEE, Sitt@del2

Eurométropole de Strasbourg	
Moyenne 2005-2009	2 124
Moyenne 2010-2014	3 574
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
Eurométropole de Strasbourg	13,7 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve - source : INSEE



La volonté d'augmenter la production de logements dans l'Eurométropole correspond à la fois à l'objectif de répondre aux besoins en logement et à l'enjeu d'attractivité du territoire. Pour la première fois de la décennie, en 2010, la production totale dépasse le seuil de 3 000 logements, rejoignant ainsi l'objectif de production que le territoire s'est fixé.

Ces logements commencés se répartissent majoritairement dans les communes les plus urbaines. Strasbourg concentre à elle seule plus de la moitié (55 %) de l'ensemble (PLU Eurométropole, Décembre 2016). Le niveau de vacance se situe autour de 7 %, bien qu'en augmentation par rapport à 2008 (+1 point) est inférieur à la moyenne des 23 agglomérations (8,4 %). Ce taux permet une bonne fluidité du marché immobilier.

Évolution de la vacance - sources : INSEE, Sitt@del2

Eurométropole de Strasbourg		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
6,1 %	6,9 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant en %		Flux sortant en %	
« Autre pays »	18,6	Métropole du Grand Paris	12,3
Métropole du Grand Paris	6,6	CC du Canton d'Erstein	5,9
CC Vallée de la Bruche	5,3	CA Haguenau	5,1
CA m2A	4,3	CA m2A	2,8
CA Haguenau	3,1	Métropole de LYON	2,8
CC Canton d'Erstein	2,4	CA Colmar Agglomération	2,2
CA Colmar Agglomération	2,2	Toulouse Métropole	1,9
Métropole Grand Nancy	2,0	Métropole Grand Nancy	1,7
CC Région Molsheim-Mutzig	2,0	Montpellier Médit. Métrop.	1,7
CC Kochersberg	1,9	Métropole Aix Marseille-Prov.	1,5

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant en %		Flux sortant en %	
Eurométropole Strasbourg	69,1	Eurométropole Strasbourg	87,4
CA Haguenau	3,7	CA Haguenau	1,8
CC Canton d'Erstein	3,3	CC Région Molsheim-Mutzig	1,7
CC Kochersberg	2,8	ND (Allemagne)	1,5
CC Région Molsheim-Mutzig	2,4	CC du Canton d'Erstein	1,0
CC Pays Rhénan	2,0	CC Basse-Zorn	0,7
CC Mossig et Vignoble	1,8	CA Colmar Agglomération	0,6
CC Saverne-Marmoutier-Sommerau	1,4	Métropole Grand Paris	0,6
CC Basse-Zorn	1,3	CC Pays de Sainte-Odile	0,5
CC du Pays de la Zorn	1,2	CC Saverne-Marmoutier-Sommerau	0,4

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

Eurométropole de Strasbourg	Moyenne des 23 aggro.
87 %	76 %

Les échanges migratoires (changement de domicile sur la période 2008-2013) avec l'étranger sont particulièrement importants. Ils représentent près de 20 % des flux totaux avec l'extérieur, soit plus de 4 400 arrivées qu'expliquent en partie la présence des institutions européennes et la situation transfrontalière.

Les échanges avec les autres grandes agglomérations françaises occupent une place également importante. Ils sont déficitaires notamment avec le Grand Paris et les agglomérations du Sud Est.

Avec les territoires de proximité situés dans le Bas Rhin, les échanges sont également globalement déficitaires, exception faite de la vallée de la Bruche. Ils redeviennent équilibrés ou excédentaires avec Colmar et Mulhouse.

Strasbourg joue donc un rôle de métropole en termes d'accueil de la population. Elle attire de loin à l'étranger et en France et redistribue localement des familles à la recherche de plus d'espace au sein de son aire urbaine.

Le cœur d'un système productivo-résidentiel de niveau national

L'Eurométropole de Strasbourg abritait environ 245 000 emplois en 2013. Près de 170 000 de ces emplois sont occupés par des habitants de la métropole et donc 75 000 le sont par des personnes qui résident à l'extérieur.

A l'échelle des intercommunalités, l'Eurométropole est la plus attractive pour les agglomérations situées dans le Bas Rhin, la Communauté d'agglomération de Haguenau occupant la première place. Pendant ce temps, les actifs travaillant hors de la Métropole se déplacent principalement vers les communes de la Communauté d'agglomération de Haguenau, de Molsheim-Mutzig ou du canton d'Erstein, (territoires particulièrement dotés en parc d'activités ou en activités industrielles) ou hors département vers l'Allemagne avec environ 3 000 navetteurs quotidiens, Colmar et même le Grand Paris (environ 1 100 navetteurs chacun). Même si Nancy et Metz ne figurent pas parmi les principaux flux, les échanges entre Strasbourg et les 2 principales agglomérations de Lorraine ne sont pas négligeables (respectivement 226 et 129 en flux cumulés par jour).

Au-delà des mobilités résidentielles et domicile-travail, l'Eurométropole est l'un des nœuds principaux d'échanges à l'échelle nationale. Cela se traduit par des liens entre entreprises, des liens entre universités, une connexion ferroviaire et aéroportuaire de niveau national.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Une certaine résistance à la crise des années 2008-2014

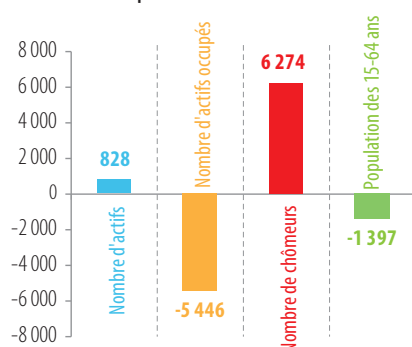
		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	Eurométropole de Strasbourg	69,9 %	61 %	12,8 %
	Moyenne des 23 aggl.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	Eurométropole de Strasbourg	70,4 %	61,5 %	12,7 %
	Moyenne des 23 aggl.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

source : INSEE

L'emploi salarié privé dans l'Eurométropole de Strasbourg est en baisse jusqu'en 2014 (2 %) mais moindre que dans le reste du Grand Est et ses agglomérations (-6 %). La dynamique est cependant positive dans la ville centre et les grandes communes (PLU

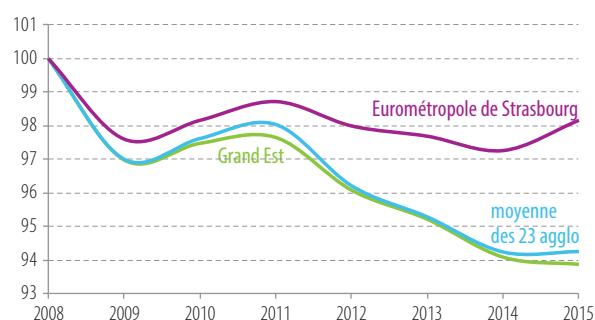
Eurométropole, Diagnostic territorial, décembre 2016). Le taux de chômage s'est logiquement accru jusqu'en 2013. A l'échelle de la zone d'emploi, il est d'une part plus faible (10,1 % en 2013) traduisant l'effet d'attraction du pôle urbain au-delà des limites de l'Eurométropole ; il est aussi légèrement en baisse en 2015 et 2016 marquant l'amorce d'une sortie de crise. La situation allemande est plus favorable encore avec un taux de chômage inférieur à 6 % (3,6 % dans l'Ortenau).

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

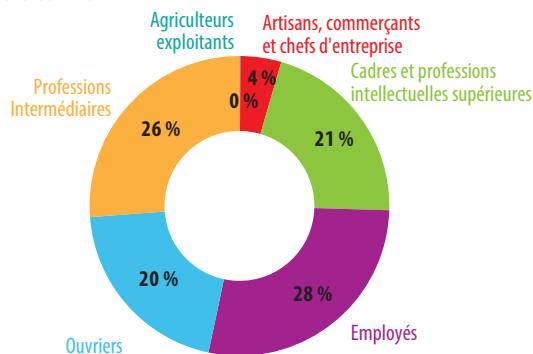
source : ACOSS



Un niveau de qualification de la population élevé soutenu par les fonctions métropolitaines

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



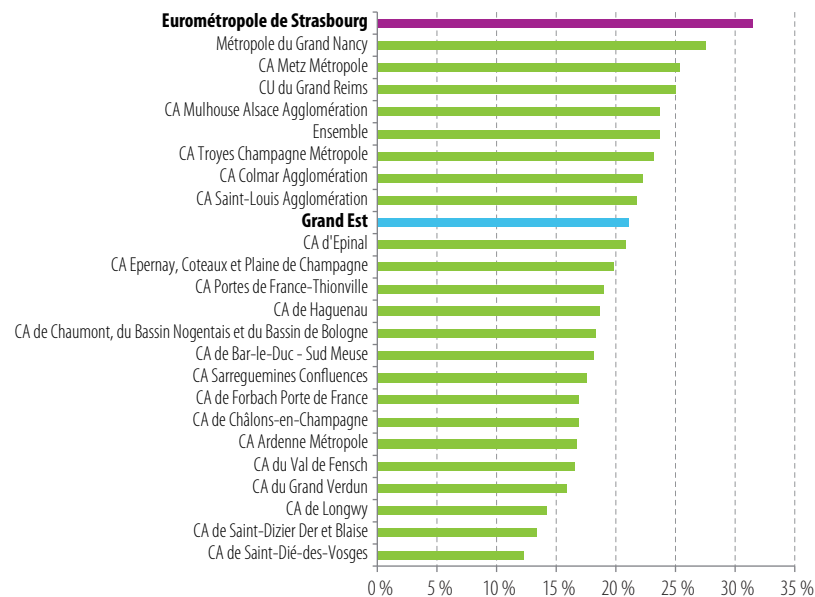
L'Eurométropole se distingue par le poids des cadres, 21 % contre 15 % dans les autres agglomérations du Grand Est. Les actifs relevant des fonctions métropolitaines définies par l'INSEE, prestations intellectuelles, conception, recherche, gestion, culture, loisirs, ... véritables marqueurs des métropoles, représentent plus de 30 % des emplois totaux (24 % en moyenne dans les 23 agglomérations).

Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

	Eurométropole de Strasbourg	Moyenne des 23 agglomérations
2008	67,5 %	67,4 %
2013	68,3 %	68,7 %

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013 - source : INSEE



Les activités présentes ont pour objet la satisfaction des besoins des personnes présentes dans le territoire. Ces personnes peuvent être résidentes ou touristes. Les activités non présentes sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone d'emploi ainsi que les services dédiés à ces entreprises de production (observ'Agglo, FNAU, 2016) ; L'Eurométropole de Strasbourg se caractérise par une présence relativement élevée des activités non présentes ou productives en raison du poids de l'industrie. C'est néanmoins ce secteur qui a perdu le plus d'emploi aux cours des années 2009-2013 (PLUi de l'Eurométropole, 2016). Ce recul traduit à la fois une baisse de l'emploi industriel et une transformation de l'économie territoriale.

LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

PLU métropolitain (28 communes) approuvé le 16 décembre 2016 tenant lieu de PDU et de PLH. Révision en cours pour intégrer les 5 nouvelles communes.

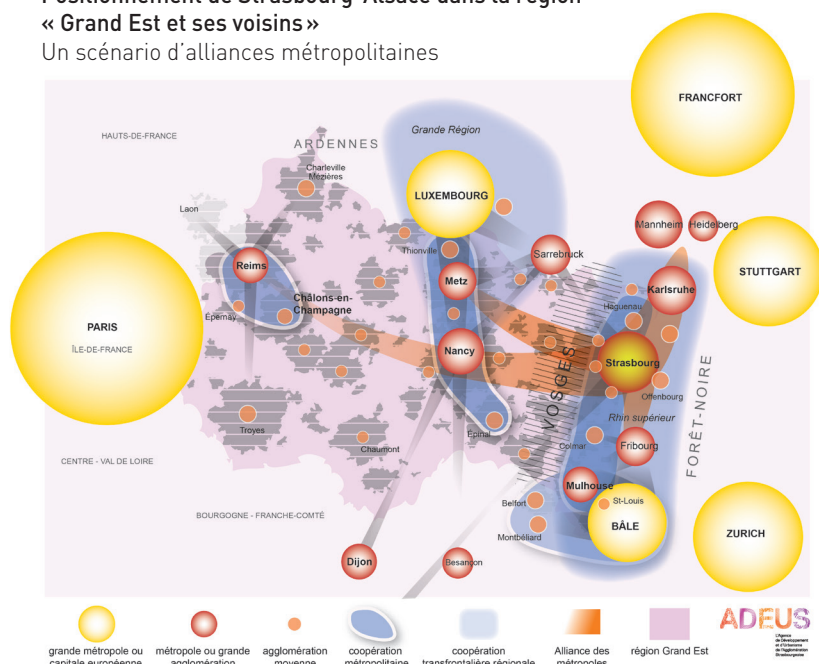
- (SCOTERS) approuvé le 1^{er} juin 2006 (141 communes, 109 262 hectares). Trois modifications. Volet énergie en préparation. Modification du périmètre en 2017 : retrait de 3 communautés de communes du périmètre.
- Plan climat de la communauté urbaine de Strasbourg engagé en 2009 (28 communes). Révision lancée en 2017.

Autres documents non réglementaires

- Eco 2030 (actualisation en 2015 de la stratégie de développement économique Strasbourg Eco 2020 établie en 2009) présenté comme la « feuille de route stratégique (qui) a défini une trajectoire permettant d'élever Strasbourg et son agglomération au rang de métropole économique européenne ».
- Les orientations stratégiques européennes et internationales de la ville de Strasbourg (non daté)

Positionnement de Strasbourg-Alsace dans la région « Grand Est et ses voisins »

Un scénario d'alliances métropolitaines



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

Strasbourg valorise sa position géographique transfrontalière en Europe Rhénane et sur l'axe Paris Bratislava en émergence. Elle se matérialise par les lignes de TGV Est-Ouest ou nommé la Magistrale (Londres, Paris, Strasbourg, Stuttgart, Munich, Budapest) et Nord-Sud (Hambourg, Francfort, Strasbourg, Lyon, Marseille, Barcelone), les grandes infrastructures routières Nord-Sud et Est-Ouest de l'Europe, quatre des neuf corridors européens de transport de logistique et enfin au carrefour des plus importantes liaisons numériques d'Europe.

Elle fait partie des trois capitales de l'Europe avec Bruxelles et Luxembourg, ce qui lui vaut la présence des institutions européennes.

L'Eurométropole de Strasbourg est située au cœur d'un espace beaucoup plus large, celui du Rhin Supérieur, qui est une région franco-germano-suisse, située entre le Jura, les Vosges, la Forêt-Noire et la forêt du Palatinat. Il associe l'Alsace, la partie occidentale du Land de Bade-Wurtemberg, le Sud de la Rhénanie-Palatinat et les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Jura et Argovie. Il est un des territoires les plus denses, les plus actifs et les plus prospères d'Europe avec ses 21 500 km² et ses 6 millions d'habitants (densité d'environ 275 habitants au km²).

L'Eurométropole fait aussi partie de l'Eurodistrict Strasbourg – Ortenau.

Une métropole attractive, d'influence européenne et rhénane constitue ainsi l'une des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU métropolitain. Elle se décline à travers trois objectifs :

- Renforcer l'attractivité régionale et internationale de l'Eurométropole
- Inscrire le développement de l'Eurométropole dans un bassin de vie plus large et transfrontalier
- Renforcer l'attractivité résidentielle et répondre aux évolutions des modes de vie.

Strasbourg capitale du Grand Est joue un rôle essentiel dans le renforcement des liens d'une part, avec les 4 autres grandes agglomérations (Nancy, Metz, Mulhouse, Reims) et d'autre part, avec celles de Karlsruhe et de Freiburg dans l'espace du Rhin Supérieur.

L'Eurométropole appartient au pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar qui rassemble plus de 850 000 habitants. Les trois agglomérations ont fait le choix de conjuguer leurs efforts en matière de : développements économique et universitaire, transports, promotion de leur territoire.

Plus globalement, les objectifs du pôle sont de renforcer la visibilité européenne et le rayonnement international des trois agglomérations, de consolider l'ancrage de Strasbourg, Mulhouse

et Colmar dans la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur, de garantir et structurer une offre métropolitaine au sein de la Grande région dont l'Eurométropole est la capitale.

A l'échelle locale et départementale les interdépendances entre l'Eurométropole et l'ensemble des territoires situés dans le Bas Rhin sont avérées : liens économiques, habitat, services et modes de vie, ressources naturelles et alimentaires). Les évolutions de périmètre des intercommunalités font émerger le besoin d'inventer des gouvernances acceptables pour tous à l'échelle de territoires de projet.

Enfin, la création d'alliances entre Eurométropole et massif des Vosges permettrait une valorisation mutuelle. Un des enjeux pour l'Eurométropole est de transformer le massif des Vosges, qui paraît comme une barrière géographique isolant Strasbourg et l'Alsace du reste de la Grande Région, en un territoire relais de son influence et de l'Alsace, un territoire de « bien commun » pour l'ensemble de la région Grand Est.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

L'Eurométropole a fait du développement économique une priorité politique et c'est dans cette optique qu'elle a souhaité, dans une démarche résolument partenariale, d'unir les efforts de tous pour renforcer l'attractivité du territoire. C'est ainsi qu'est née la feuille de route Strasbourg Eco 2020, puis Strasbourg Eco 2030. Son ambition est de favoriser de manière pérenne la création nette de 27 000 emplois d'ici 2030 en renforçant les spécificités de la métropole : capitale régionale et européenne, hub d'innovation, nœud de réseaux à la croisée des corridors européens de transport. »

L'Eurométropole s'inscrit dans une nouvelle dynamique de développement de l'emploi, en se fixant pour ambition la création de 27 000 emplois à l'horizon 2030 (objectif inscrit dans le PLU métropolitain).

L'Eurométropole renforce son rayonnement à l'international par le développement de ses filières d'excellence dans les technologies médicales, les mobilités innovantes, le tertiaire supérieur et international, les activités créatives et l'économie sociale et solidaire, sans toutefois négliger les secteurs traditionnels de l'économie strasbourgeoise....

Pour répondre à cette ambition, l'Eurométropole a pour objectif de conforter et développer 9 sites d'intérêt métropolitain qui s'appuient sur des domaines d'excellence présents ou à venir :

L'ancienne raffinerie de Reichstett : site potentiel pour le développement industriel et logistique ;

La zone d'activité du port de Strasbourg : site dédié au développement industrialo-portuaire ;

Le Parc d'innovation : site dédié à l'enseignement supérieur, à la recherche, au tertiaire supérieur lié à l'innovation ;

Le quartier d'affaires international Wacken-Europe ;

L'Espace européen de l'entreprise et l'Aéroport, deux sites dédiés aux activités tertiaires et au tertiaire supérieur;

Le campus des technologies médicales et l'Université de Strasbourg, deux sites dédiés aux fonctions de formation et de recherche ;

Les «Deux-Rives» : site d'expérimentation en matière de développement urbain durable.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

La politique de l'habitat de l'Eurométropole de Strasbourg repose sur une ambition de croissance d'environ 50 000 habitants dans le respect de la qualité de vie des habitants sur le territoire. Afin d'accueillir ces habitants, les besoins de production sont évalués à environ 3 000 logements par an, soit un objectif global d'environ 45 000 logements supplémentaires d'ici 2030 (PLU métropolitain, 2016). Des projets urbains se développent sur l'ensemble de l'agglomération. Ils visent à créer les conditions d'accueil des nouvelles constructions dans un environnement de qualité, nouveau ou repensé

- Axe Deux-Rives,
- Conception du quartier du Baggersee,
- Démarche d'aménagement et d'habitat durables
- Démarche ÉcoCités
- Démarche Éco-quartiers
- Les Halles
- Les Rives du Bohrie à Ostwald
- Rénovation urbaine
- Requalification de la Zone Commerciale Nord
- Rotoronde : un projet immobilier mixte
- Schéma Directeur Ouest
- ZAC Jean Monnet à Eckbolsheim
- ZAC des Lisières d'Ober à Oberhausbergen
- ZAC des Portes de la Bruche à Eckbolsheim
- ZAC des Vergers de Saint Michel à Reichstett

Les politiques de déplacements ont depuis le début des années 90 toujours clairement affiché la priorité aux transports en commun grâce notamment au Tram ainsi qu'aux modes actifs, marche et vélo. Les projets d'extension du tram mais aussi d'amélioration du réseau bus avec des lignes structurantes poursuivent cet objectif.

Concernant le vélo, l'action de l'Eurométropole porte tout autant sur les aménagements cyclables (vélostras, « autoroutes » à vélo) que sur la politique de stationnement vélo et sur les services et les actions de changement de comportement de mobilité.

En matière de transport en commun, la 4ème voie ferroviaire Strasbourg-Vendenheim permettra la mise en place d'un réseau de type RER ou Stadtbahn avec les services nécessaires en termes de fréquence et d'amplitude notamment.

En matière d'infrastructures routières :

- liaison Contournement Ouest de Strasbourg (en cours),
- VLIO (programmée),
- Accès Nord au port du Rhin (programmée), requalification de l'A35 et mesures d'accompagnement (groupes de travail DREAL pour l'infrastructure et groupe de travail sur l'aménagement autour de la requalification avec l'ADEUS- en cours), impact métropolitain du grand contournement Ouest.

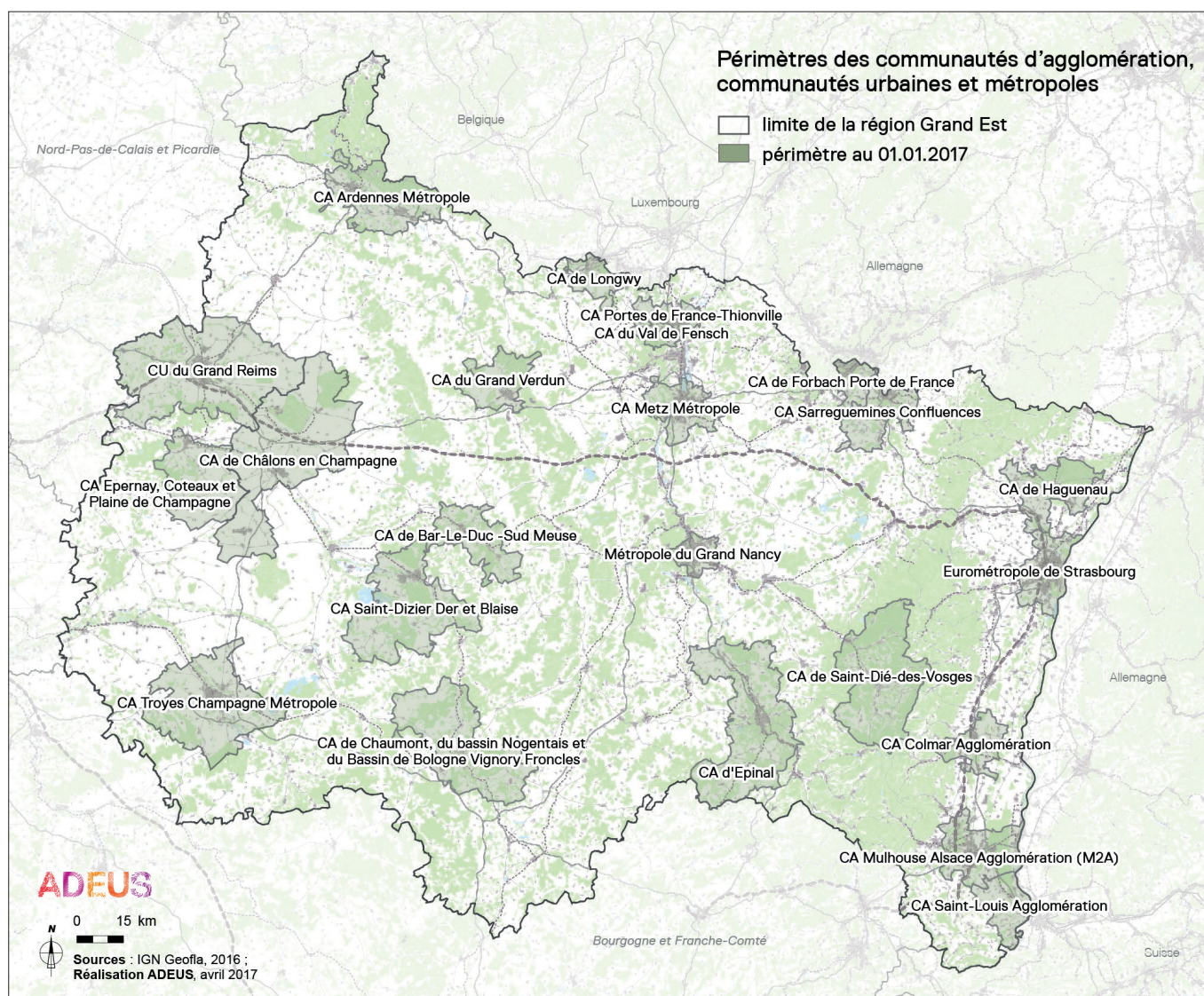
L'objectif est de détourner des trafics de transit permettant de requalifier les infrastructures existantes traversant les zones denses dans le cadre de projets urbains et d'objectifs de réduction du trafic de proximité, de réduction des pollutions et de mise en place de services efficaces de transports publics.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

Le statut d'Eurométropole de Strasbourg, forte de ses 500 000 habitants, siège de la capitale politique de l'Europe et du chef-lieu de la nouvelle grande région, confère un statut de leadership à notre agglomération mais aussi une responsabilité de solidarité territoriale à différentes échelles. Dans le cadre du pôle métropolitain, associant Colmar et Mulhouse, mais aussi de l'Eurodistrict, l'Eurométropole de Strasbourg participera pleinement à la nécessaire alliance renforcée des territoires au niveau de la Région Grand Est.

L'Eurométropole de Strasbourg dispose d'une « feuille de route » complète à travers son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) approuvé, dit 3 en 1, fixant clairement les ambitions en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, et de développement durable. Ce document est adossé au plan d'action Strasbourg Eco 2030.

L'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit totalement dans la démarche de construction partenariale de planification régionale qui prend en compte ses attentes et sa spécificité au sein du sillon rhénan.



Les « 23 agglomérations » désignent les Communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Reynald Bavay, ADEUS**

Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin, AGURAM**

Cartographie : **Fanny Chailloux, ADEUS**

Mise en page : **ADEUS**